



Schweizer Obstverband
Fruit-Union Suisse
Associazione Svizzera Frutta

Communiqué de presse
Zoug, le 23 novembre 2021

La récolte de fruits à cidre est inférieure de 30 % aux attentes

Les conditions de production exigeantes de cette année ont débouché sur une récolte de fruits à cidre faible mais de bonne qualité. Les cidreries soumises à l'obligation d'annonce ont transformé près de 42 250 tonnes de pommes à cidre et 3800 tonnes de poires à cidre cette année. Le centre de produits (CP) Fruits à cidre a fixé une retenue de 3 francs pour 100 kg sur les fruits SGA. En outre, une retenue de 2 francs par 100 kg a été fixée pour la première fois pour les pommes à cidre bio. Ces retenues administrées par la FUS servent à financer les mesures d'allègement actuelles et futures.

Les nuits de gel au printemps et les intempéries accompagnées de grêle en été ont eu de fortes répercussions sur les cultures de fruits à cidre et la récolte 2021 est nettement plus faible que les estimations. Les 46 000 tonnes récoltées correspondent à seulement 49.5 % d'une récolte moyenne des dix dernières années. La part de fruits bio a baissé de 1.5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et s'élève à 10 % de la récolte totale.

Plus faible récolte de poires à cidre depuis 28 ans

S'élevant à 3800 tonnes, la quantité de poires à cidre transformée dans les cidreries soumises à l'obligation d'annonce n'avait jamais été aussi petite depuis 1993. La récolte 2021 est inférieure de près de 77 % à la moyenne sur dix ans de 11 435 tonnes. Comme pour les pommes à cidre, cette faible récolte s'explique par les fluctuations naturelles de rendement et par les difficiles conditions de production. La Suisse centrale et le Plateau suisse, importantes régions de production de poires à cidre, ont, de plus, été fortement touchés par les intempéries en été et n'ont pu livrer que de petites quantités.

Retenue nécessaire sur les fruits à cidre Suisse Garantie et sur les pommes à cidre bio

Malgré d'importantes mesures d'allègement du marché en 2021, les cidreries disposaient avant la récolte de stocks couvrant les besoins de plus d'une année. Cela s'explique aussi par le recul des ventes dû à la pandémie de coronavirus. La faible récolte 2021 contribuera à réduire les stocks. Une retenue de 3 francs pour 100 kg est prélevée sur les fruits à cidre Suisse Garantie et une retenue de 2 francs pour 100 kg sur les pommes à cidre bio. Aucune retenue n'est en revanche prélevée sur les poires à cidre bio. Rappelons que ces retenues sont administrées par la FUS et qu'elles servent à financer les mesures d'allègement du marché actuelles et futures.

Pour en savoir plus :

Beatrice Rüttimann • porte-parole
+41 41 728 68 30 • +41 79 622 00 37 • beatrice.ruettimann@swissfruit.ch

La Fruit-Union Suisse (FUS) défend les intérêts du secteur fruitier. L'association sectorielle nationale a pour objectif la mise en place de conditions-cadre favorables pour la production et la transformation. La FUS défend les intérêts des quelque 10 500 acteurs du secteur fruitier face aux autorités, d'autres associations de défense professionnelle et au grand public. Des prestations importantes sont les informations sectorielles, la promotion des ventes de fruits et produits de fruits indigènes, la formation initiale et continue.

Fruit-Union Suisse • Baarerstrasse 88 • 6300 Zoug • +41 41 728 68 68 • sov@swissfruit.ch